

Newsletter

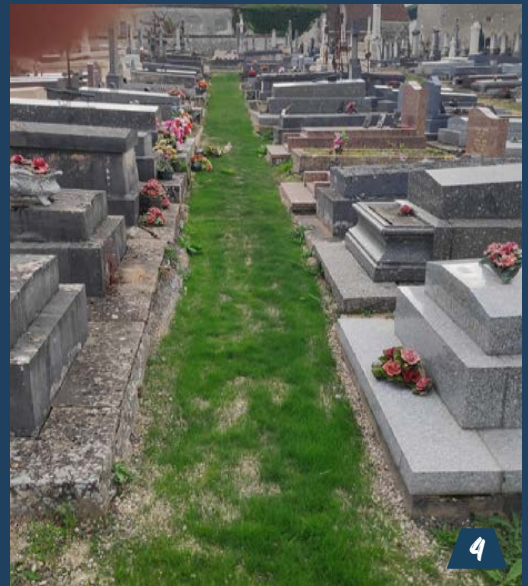
Octobre
2023
n° 45

Vivre à
CHÂTEAU-LANDON

la lettre d'informations de votre commune



Travaux



- **1** Réfection de la façade de la mairie
- **2** Réfection en peinture de deux transformateurs ENEDIS, rue A. Gauquelin et rue Hetzel
- **3** Reprise d'une voûte à l'Église Notre dame
- **4** Deuxième partie de végétalisation au cimetière
- **5** Préparation et installation du petit Pèlerin
- **6** Remise en état des deux escaliers menant à la scène du Foyer rural

Mais aussi :

- Remplacement d'un branchement électrique place du Marché
- Préparation et gestion de différentes manifestations (Trail, Forum des Associations, Journées du Patrimoine)
- Rebouchage de nids de poule
- Remplacement d'un mât d'information pour les usagers de Transdev à Bruzelles
- Tontes et tailles

Permanence du samedi matin en mairie

La mairie est ouverte de 10 h à 12 h tous les 1^{er} samedis de chaque mois avec la présence d'élus : les prochaines permanences auront lieu **les samedis 5 novembre et 2 décembre 2023**.

Balayage des rues

Les prochaines interventions de la société de nettoyage urbain sont programmées les :

- Mercredi 1er novembre (centre-ville)
- Mercredi 6 décembre (centre-ville)

Il est impératif que chacun déplace son véhicule la veille du passage.

Erratum sur la réglementation des trottinettes électriques

Depuis le 1er septembre 2023, il faut désormais avoir au moins 14 ans pour avoir le droit de conduire un Engin de Déplacement Personnel Motorisé au lieu de 12 ans jusqu'alors.

Sanctions :

Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4e classe).

Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135 euros d'amende (4e classe).

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4e classe).

Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5e classe).

La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2e classe).

Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2e classe).



Nouvelle brigade mobile de gendarmerie

L'Etat a décidé la création d'une nouvelle brigade mobile de Gendarmerie pour les communes du Sud Seine-et-Marne.

Elle sera installée à Nemours pour renforcer les effectifs déjà présents dans le secteur la Chapelle la Reine, Château-Landon et Lorrez-le-Bocage.

L'Académie de Créteil

L'école est une chance et un droit auxquels tous les enfants peuvent prétendre. La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté.

L'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs et pédagogiques particuliers.

L'article L. 351-3 du code de l'éducation prévoit que les élèves en situation de handicap peuvent se voir attribuer une aide humaine et mutualisée. Cette aide est attribuée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Ainsi, l'Académie de Créteil recrute actuellement des AESH (Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap).

Description du poste :

L'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) est un professionnel qui intervient dans les établissements scolaires publics et privés-sous-contrat. Sans se substituer à l'enseignant, il a pour rôle d'accompagner un ou plusieurs élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Son objectif est de contribuer à l'épanouissement et à la réussite des élèves et favoriser l'autonomie des enfants ou adolescents, afin que ces derniers puissent apprendre et se sociabiliser en toute sécurité. Il est reconnu comme membre à part entière de l'équipe éducative.

L'AESH peut être affecté soit dans un Pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial) avec intervention dans une ou plusieurs entités scolaires (écoles, collèges, lycées) soit dans une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). En Ulis, les AESH apportent leur aide soit à l'ensemble des élèves du dispositif, pendant leur présence au sein de l'unité, soit lors des temps de scolarisation dans les classes de référence des élèves.

Si vous souhaitez postuler : <https://www.ac-creteil.fr/l-academie-recrute-des-aesh-122110>



Entretien des Trottoirs

Rappel de l'arrêté municipal n°057-2015 du 6 juillet 2015 :

Les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer les trottoirs devant chez eux, de désherber, de déblayer la neige, et de sabler en cas de verglas en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

En cas de non respect de cette mesure, vous risquez une contravention de 2ème classe conformément à l'article 610-5 du code pénal.

Pour rappel : En cas de chute, vous êtes responsables!!!



Colis ou repas des Aînés

Le repas des aînés aura lieu le samedi 9 décembre 2023 à 12h au Foyer rural.

Les inscriptions pour le colis de Noël ou le repas des aînés se font par téléphone au 01.60.55.50.20 (un bon d'inscription vous sera transmis) ou par mail : mairie@chateau-landon.com **du 9 au 20 octobre 2023 (inclus)**. La distribution des colis se déroulera du 11 au 13 décembre 2023 les après-midis de 13h30 à 17h00 en mairie «salle Pascale Pinguet».

 **CHÂTEAU-LANDON**

**La commune offre pour nos aînés
(dès 65 ans)**

un Colis **OU** **un Repas**

Distribution
du 11 au 13 décembre
à la mairie,
salle Pascale Pinguet
de 13h30 à 17h

Nouveauté :
Colis DUO pour couple
de plus de 65 ans
chacun
(bien l'indiquer à l'inscription)

Rendez-vous
le 9 décembre à 12 h
au Foyer rural

Ambiance conviviale
avec animation musicale

**Coupon-réponse
à présenter obligatoirement**

Inscriptions du 9 au 20 octobre 2023
(aucune possibilité après)

**par téléphone au 01 60 55 50 20 ou
par mail à mairie@chateau-landon.com**

Reconnaissance catastrophe naturelle

La Commune de Château-Landon n'a pas été reconnue au titre de « l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse - réhydratation des sols » pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Le critère météorologique n'est pas satisfait.

En raison de la forte sécheresse qui a touché la Commune, la municipalité va déposer un nouveau dossier pour l'année 2023.

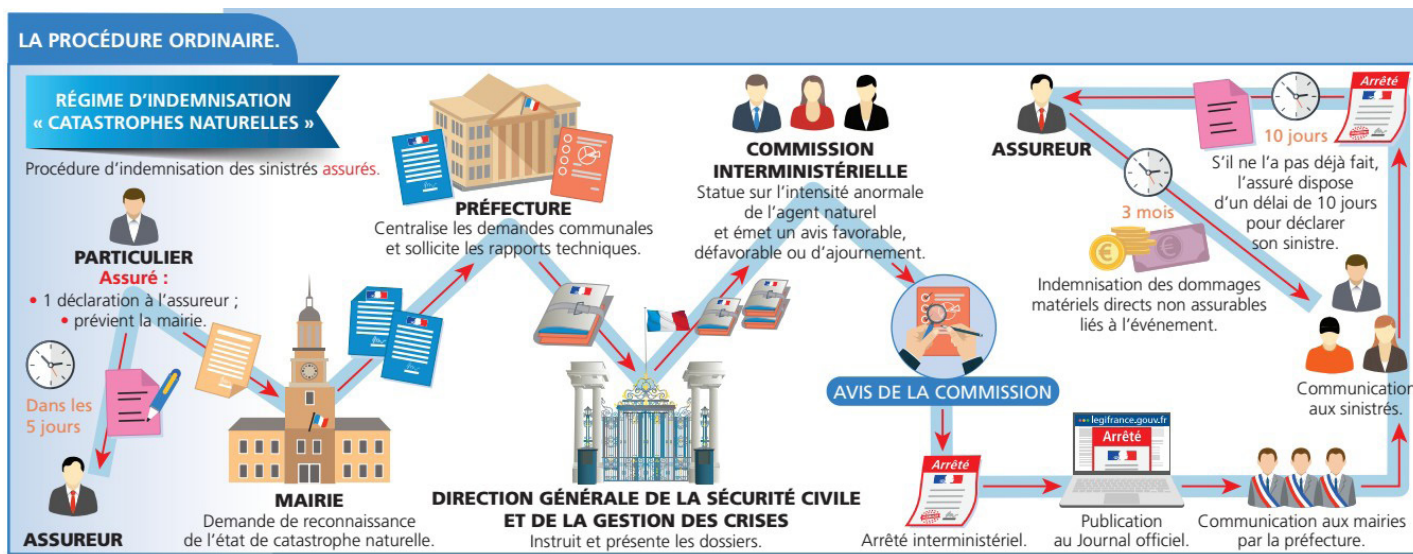
Si vous avez constaté des désordres dans vos habitations (de type : apparition de fissures importantes sur les murs, le carrelage, le plafond, etc ...), il est impératif de le signaler en mairie avec, si possible, photos à l'appui et ce au plus tard le 1er décembre 2023.

Pour tous renseignements ou pour nous adresser vos déclarations en mairie :

Téléphone : 01.60.55.50.25

Courriel : urba@chateau-landon.com

Pour rappel : l'indemnisation des dommages causés par la sécheresse est encadrée par la loi du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.



SMETOM

Du compost est mis à disposition des particuliers à la déchèterie de Château-Landon depuis le mercredi 11 octobre 2023 et jusqu'à épuisement des stocks.

C'est gratuit, sur présentation du PASS Déchets et limité à 100 litres par foyer. Afin d'en faire bénéficier un maximum d'usagers.

Pensez à vous munir d'une pelle et de contenants !

Pour plus d'informations, sur les bienfaits du compost : <http://www.smetomvalleeduloing.fr/Actualites/Distribution-de-compost-automne-2023>

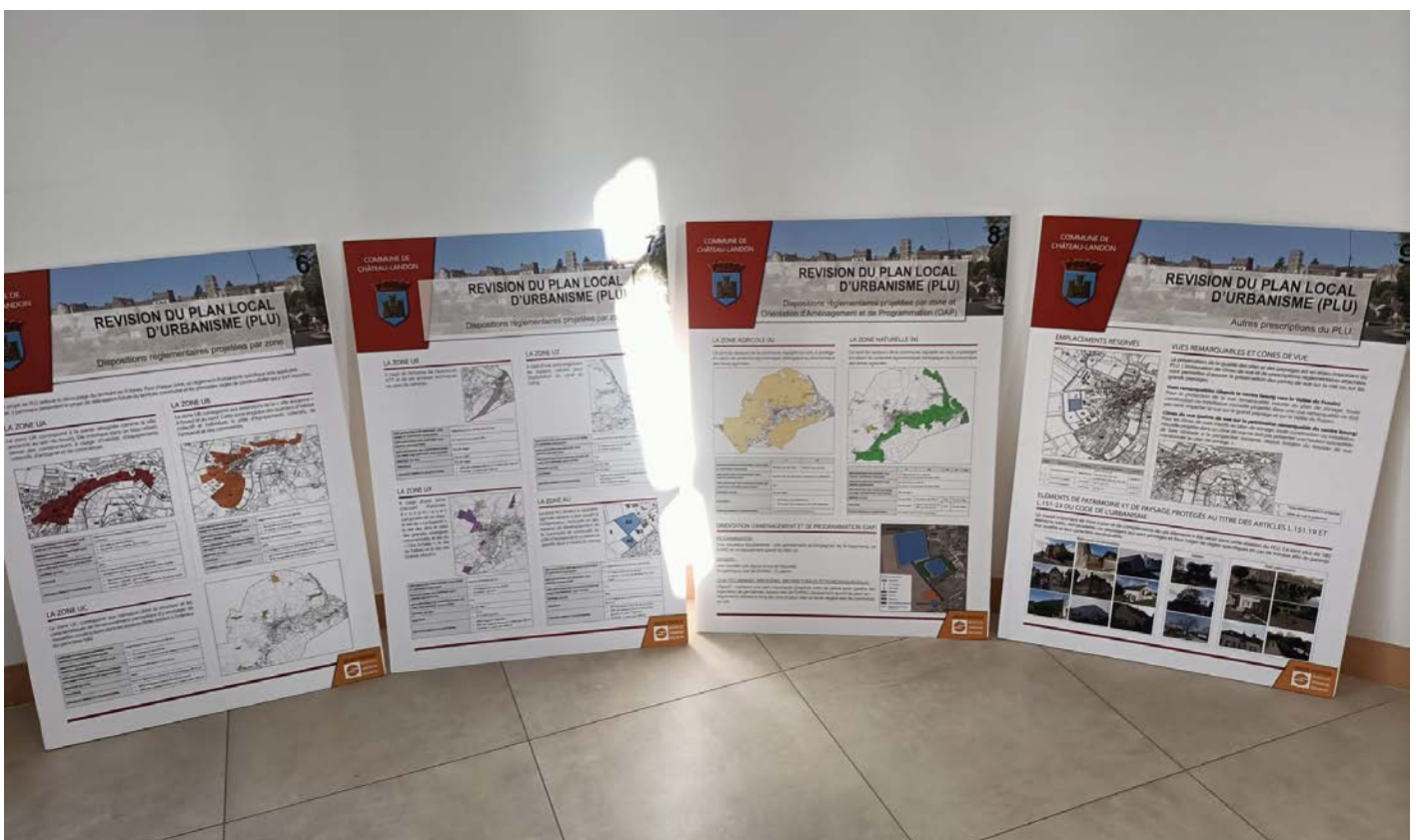
Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la procédure de révision du PLU, une seconde réunion publique a été organisée le lundi 25 septembre 2023 au foyer rural.

A cette occasion, il a été rappelé les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la Commune. Les orientations d'aménagement et de programmation, les principales modifications du plan de zonage et du règlement écrit ont ensuite été détaillés.

Des panneaux rappelant l'ensemble de ces éléments sont consultables en mairie sous forme d'exposition.


N'hésitez pas à en prendre connaissance aux horaires d'ouverture de la mairie.



Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu **le jeudi 9 novembre 2023** de 15h à 19h30 au Foyer rural.

Lien pour réserver votre créneau : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/89889/sang/09-11-2023>



**VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 70 ANS ?
VOUS PESEZ AU MOINS 50 KG ?**

Rejoignez-nous, devenez donneur de sang.

Grâce à vous et à vos dons, nous soignons chaque année 1 million de patients. C'est par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique, ou encore ceux et celles souffrant de maladies chroniques comme la drépanocytose... Toutes ces personnes ont besoin de nous.

Soins dentaires, épisode infectieux, tatouage, piercing, voyage... Pour déjouer d'éventuelles contre-indications au don, faites le test* en ligne sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « Qui peut donner ? » ou sur l'appli Don de sang.

Prenez rendez-vous en ligne. Vous avez 1h de libre ? Il n'en faut pas moins pour sauver des vies ! Et le don en lui-même dure 10 minutes. Alors, même au dernier moment, prenez rendez-vous sur notre site internet ou sur l'appli.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le don de plasma sauve aussi des vies.
Le plasma est la partie liquide du sang, riche en protéines (comme les anticorps) dont certaines indispensables pour les patients. Un don de plasma dure environ 1h30 et est uniquement possible en maison du don. Plus d'infos sur notre site dondesang.efs.sante.fr

*Attention ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don.

CHATEAU LANDON
le jeudi 09 novembre
de 15h00 à 19h30
FOYER RURAL
BOULEVARD CARNOT

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

PRENEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr 800 100 000 20230908

Concours des Maisons décorées

Comme l'année dernière, le concours des maisons illuminées sera remplacé par **le concours des maisons décorées**, ceci afin de ne pas encourager une surconsommation énergétique dans un contexte inflationniste.

Inscription en mairie jusqu'au 12 décembre 2023

au 01 60 55 50 20

ou

par mail : mairie@chateau-landon.com



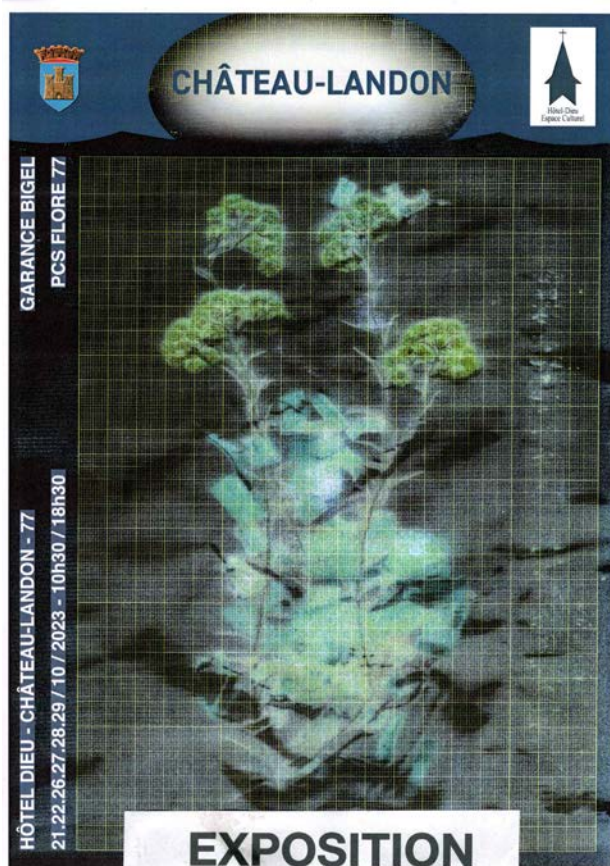
CHÂTEAU-LANDON

Décorations non lumineuses

**Concours maisons décorées
2023**

Inscription en mairie jusqu'au
mardi 12 décembre 2023 par téléphone
au 01 60 55 50 20 ou par mail à
mairie@chateau-landon.com en indiquant
votre nom, prénom, adresse et
numéro de téléphone

Agenda des manifestations



Exposition de Garance BIGEL À l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu

21, 22, 26, 27, 28, 29 octobre 2023
De 10h30 à 18h30

Soirée Halloween Organisée par l'association Tous en Fêtes

31 octobre 2023
à 20h
au Foyer rural



Bourse aux jouets et matériels de puériculture

Organisée par l'association
Les Maux d'enfants

3 et 4 novembre 2023
au Foyer rural

The poster features a dark background with various beer-related icons like glasses, bottles, and pretzels. At the top, the coat of arms of Château-Landon is on the left and a red shield with a white horse is on the right. The text is arranged as follows:

CHÂTEAU-LANDON
LE COMITE DE JUMELAGE DE CHATEAU LANDON
organise
SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023
à partir de 19h30
**Fête de la
BIERE**
CHOUCROUTE - MUSIQUE
FOYER RURAL DE CHATEAU-LANDON
PARKING GRATUIT
Tarif : 35 € par personne Réservez jusqu'au 10 novembre Tél : 06.08.18.08.06

Logos for 'Gâtinais', 'B en Jura & Pays de Montbéliard', and 'EVASION' are at the bottom.

Fête de la Bière

Organisée par l'association
Le Comité de Jumelage

18 novembre 2023
au Foyer rural

Réservation jusqu'au 10 novembre
au 06.08.18.08.06

Grand Salon
Organisé par l'association
Créapassion

26 novembre 2023
au Foyer rural

**CHÂTEAU-LANDON**

Marché de Noël

Local et artisanal

Dimanche 3 décembre 2023

10h à 18h

Centre-ville

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Village de Caractère
7

Gâtinais Val-de-Loire
Département de l'Essonne

EVASION
32 9
Ma seule ma région!

Bons plans de Montargis
bonsplansmontargis.com

Marché de Noël

3 décembre 2023
De 10h à 18h
En Centre-ville

Noël des enfants
Organisé par le Comité des Fêtes

17 décembre 2023
au Foyer rural

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>
Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable : <https://panneaupocket.com/> (gratuit)
Compte instagram : [villedechateaulandon](https://www.instagram.com/villedechateaulandon)
Et le site de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/
Une adresse mail est à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!